



## **Déclaration Unsa Education au CDEN**

**du mercredi 8 janvier 2014**

Au cours des dernières semaines, vous avez organisé des discussions avec les collectivités et les équipes éducatives pour trouver des organisations horaires concernant les rythmes scolaires pour les communes non passées à la semaine des 4 jours et demi en 2013

Nous sommes convaincus qu'il fallait repenser les temps scolaires mais qu'il faut aussi revisiter les contenus pédagogiques pour assurer la réussite des élèves.

Cette question des rythmes ne peut en effet, à elle seule, être l'alpha et l'oméga de la réussite des élèves. Les dimensions pédagogiques de ce dossier doivent être traitées. Ainsi, cette réforme doit être accompagnée d'une redéfinition des dispositifs d'aide aux élèves, d'une révision des programmes et des nouveaux dispositifs d'évaluation des élèves. Cela a d'ailleurs commencé à travers la réflexion menée sur les programmes et la redéfinition des cycles.

De même, elle ne peut se faire sans reconnaître concrètement les aspects du métier d'enseignant actuellement sous estimés : temps de préparation de classe marqué aujourd'hui par une grande différenciation pédagogique, travail en équipe, suivi des élèves, rencontres avec les parents, travail avec les partenaires, conception et coordination de projet... Toutes ces activités contribuent largement à la réussite des élèves.

Ceci implique donc de revoir la définition et l'organisation des obligations de service des professeurs d'école, qui plus est avec l'introduction d'une journée supplémentaire.

Ainsi, il ne nous paraît pas possible que les réunions institutionnelles ou d'animation pédagogique soient reportées sur le mercredi après-midi et qu'il y ait inflation des temps de réunion hors le cadre défini. Nous vous rappelons que les professeurs d'école se déplacent à leurs frais et sur leur temps personnel.

Il faut aussi garantir l'égalité territoriale dans la mise en œuvre des activités éducatives et périscolaires parce que nous considérons qu'elles doivent avoir un impact positif sur la scolarité des élèves. Ceci est hors éducation nationale mais peut-on pour autant s'en désintéresser.

S'il s'agit de construire un dispositif cohérent de la journée de l'enfant, il faut que les acteurs parties prenantes de ce dossier se parlent et continuent à se parler. Le comité de suivi des rythmes mis en place dans le Tarn assure ce rôle et de nombreux points ont été déjà soulevés par cette instance que nous souhaitons donc voir perdurer.

La question des conditions d'accueil des enfants de 2 3 ans est un point que nous souhaitons évoquer. La réforme se traduit actuellement par une augmentation pour les élèves du temps de présence dans les établissements et non pas une diminution. (5 jours pleins pour certains à raison de 10 heures par jour en incluant le périscolaire) dans des conditions d'encadrement parfois insuffisantes. Cela ne nous semble pas aller dans le bon sens!

Les besoins d'un enfant de 3 ans sont-ils les mêmes que ceux d'un enfant de 10 ans ?

Le temps collectif imposé à certains peut devenir contre-productif. Les recommandations du ministère vont certes dans le bon sens mais ne règlent pas le problème à nos yeux.

La mise en place de PEDT cohérents nous paraît être une réponse intéressante à condition que les communes acceptent d'investir sur l'éducatif et n'utilisent pas les PEDT simplement comme un outil leur permettant d'être dérogatoire pour augmenter le nombre d'enfant par animateur. A notre avis ce n'est pas la réponse souhaitable .L'UNSA Education se mobilisera partout où le taux d'encadrement sera dégradé !

La question de l'utilisation des locaux est à notre avis une question importante. Ne pas la traiter c'est manquer de considération à l'égard des collègues .Dans ce domaine l'UNSA Education soutiendra les équipes dans leurs négociations avec les communes pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

Le chantier pour beaucoup commence. Nous restons confiants sur la capacité des enseignants, des collectivités, des partenaires associatifs et des familles à se mettre autour de la table pour trouver des solutions aux nombreux problèmes qui ne manqueront pas de se poser ! Nous veillerons à ce que la parole des équipes éducatives soient prises en considération.

La question des moyens financiers dégagés par les collectivités et des aides accordées par l'Etat et la Caf reste un des éléments clef de la réussite. L'obligation faite aux collectivités d'investir dans l'école est pour l'Unsa Education un point positif.

L'école est un investissement pour l'avenir et nous espérons que les élus des collectivités locales en feront un argument positif pour les élections municipales qui auront lieu au mois de mars !

Tout désengagement de l'Etat et des collectivités condamneraient cette réforme.